

Communiqué
Le 14 juin 2024

Attal marche pied de l'extrême droite

En déclarant que la réforme de l'assurance chômage serait prise par décret avant le 1er juillet, Gabriel Attal fait le choix de la violence envers les travailleur-ses les plus modestes.

Le gouvernement, consécutivement à la dissolution de l'Assemblée nationale, est supposé se limiter à la gestion des affaires courantes. Cette nouvelle attaque contre le régime de l'assurance chômage est juste une fuite en avant libérale.

Cette décision, prise contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, constitue un passage en force inacceptable.

Son projet consiste à :

- réduire à nouveau la durée d'indemnisation du régime ordinaire qui passerait de 18 à 15 mois,
- restreindre l'accès à l'assurance chômage aux plus précaires (en passant de 6 à 8 mois la durée d'emploi sur une période référence réduite de 4 mois)
- supprimer la borne d'âge de 53 ans et la décaler à 57 pour bénéficier du régime sénior d'assurance chômage elle même réduite à 22 mois et demi alors qu'elle était de 36 au 1er janvier 2023.

A l'opposé, l'Union syndicale Solidaires revendique un nouveau statut du salarié-e qui assure la continuité du salaire et des droits sociaux attachés entre deux emplois, seul dispositif à même de lutter contre la précarité de vie que la Macronie veut imposer.

Solidaires appelle les salarié·es à faire front ensemble pour imposer le progrès social et s'engager dans toutes les mobilisations qui visent à imposer le progrès social.